

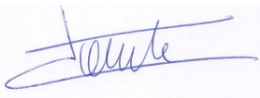




Amiens, Lille, Montpellier, Paris le 22 mars 2021

Au moment où le CNRS a décidé d'afficher la liste des candidats admissibles à ses concours de chercheurs par ordre alphabétique, et non plus dans l'ordre apparaissant dans les procès-verbaux des commissions, nous souhaitons par ce message réaffirmer notre attachement à la transparence des processus de recrutement et regrettons cette décision. Nous souhaitons par ailleurs réaffirmer notre soutien aux prérogatives des jurys d'admissibilité (qui sont les sections du Comité national de la recherche scientifique), ce qui n'est pas nier celles des jurys d'admission.

Plus généralement, depuis maintenant une vingtaine d'années, la communauté des mathématiques françaises s'est organisée pour pratiquer un affichage transparent des opérations de recrutement par les établissements de l'Enseignement supérieur. Cet affichage est utile, pour les candidates et les candidats comme pour les membres des divers comités, et plus généralement à la communauté dans son ensemble. Dans le respect des règles d'affichage qui ont cours dans les concours de recrutement de la Fonction publique, il serait certainement pertinent d'institutionnaliser un tel affichage, sur le modèle de celui qui était jusqu'alors pratiqué par le CNRS.

Fabienne Comte (CNU 26), Fabien Durand (SMF), Olivier Goubet (SMAI),  
Jean-Michel Marin (SFdS), Fabrice Planchon (CNU 25)

<b>Fabienne Comte</b> 	<b>Fabien Durand</b> 	<b>Olivier Goubet</b> 	<b>Jean-Michel Marin</b> 	<b>Fabrice Planchon</b> 
--	---	--	---	--